

L'ALLIANCE

CHARBONNIÈRES
LES SAPINS
c^{ne} d'ÉTALANS

ÉTALANS

VERRIÈRES
DU GROSBOIS
c^{ne} d'ÉTALANS

Bulletin municipal de la Commune d'Etalans



CONFINEMENT HIVERNAL, LIBERTÉ PASTORALE

Informations budget communal

Bienvenue à Alice

Îlot de sénescence

Réhabilitation des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires

Club de scrabble duplicate

Les initiatives des enfants

Association : Le poulailler partagé , la boîte à graines

Des noces de diamant à Étalans

Tiers lieu : la maison Grand

Portrait : Les affouagistes

Manifestations

Les langues étrangères pas-à-pas !

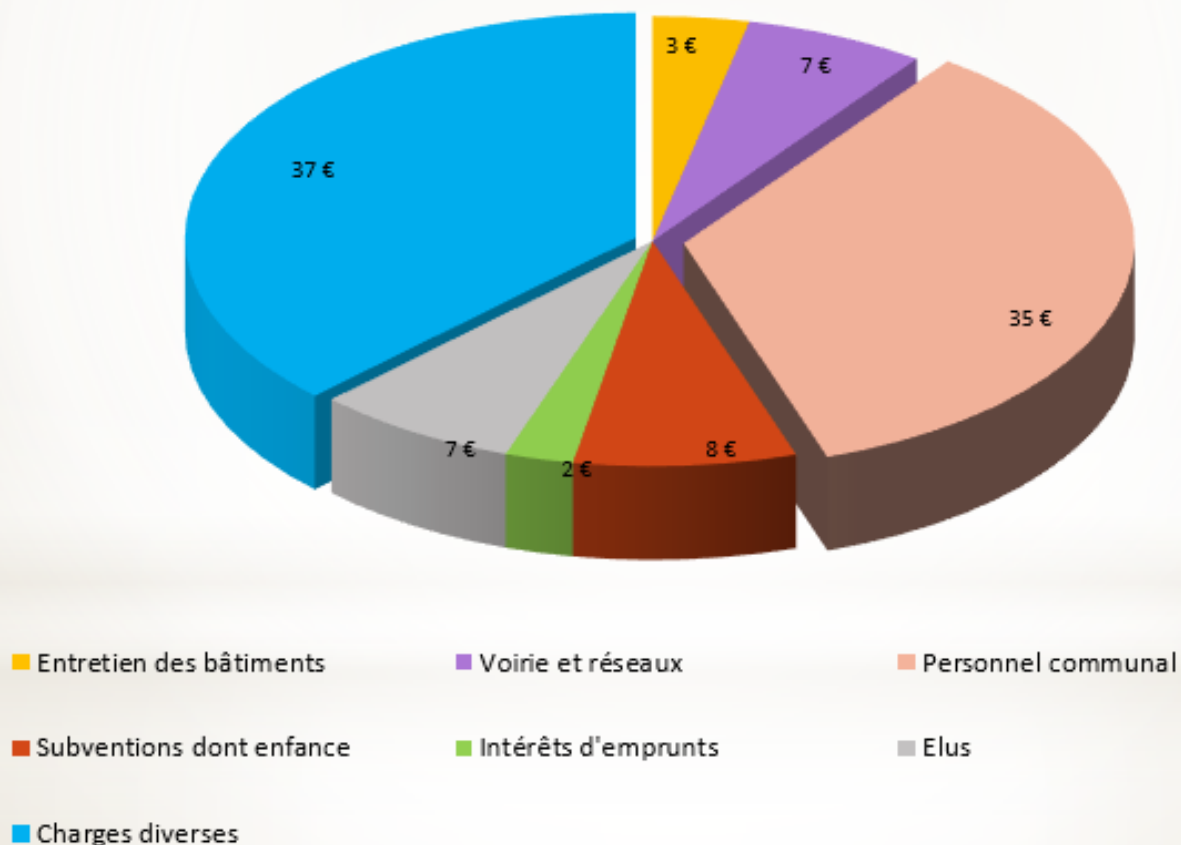
Astuces de cuisine

Etat civil

Infos pratiques

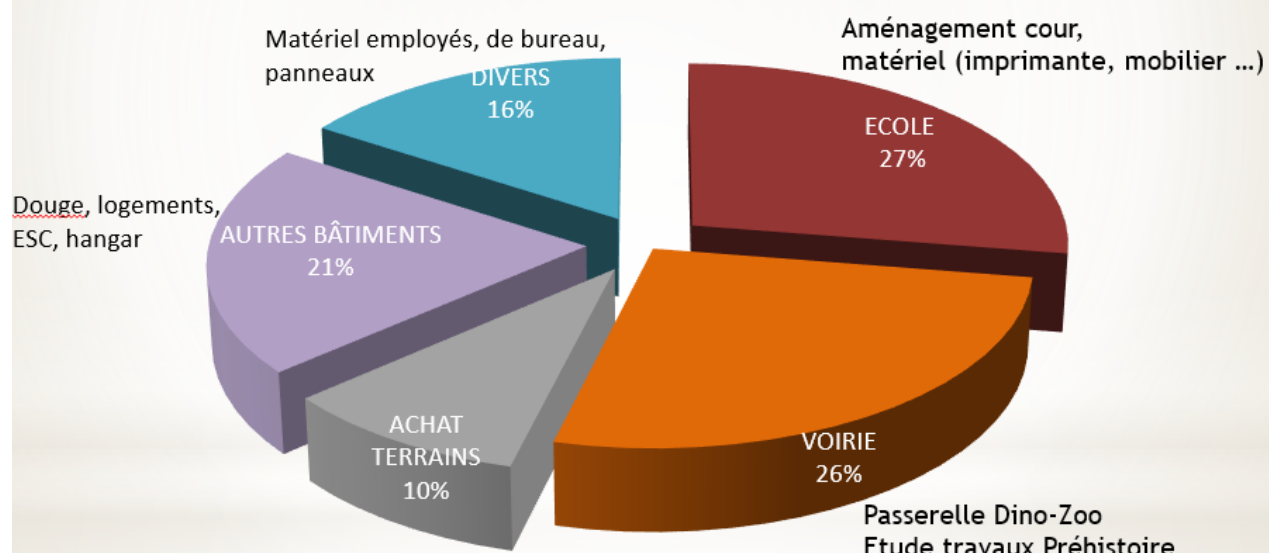
INFORMATIONS BUDGET COMMUNAL

Ce que finance la commune en 2021 avec 100 €

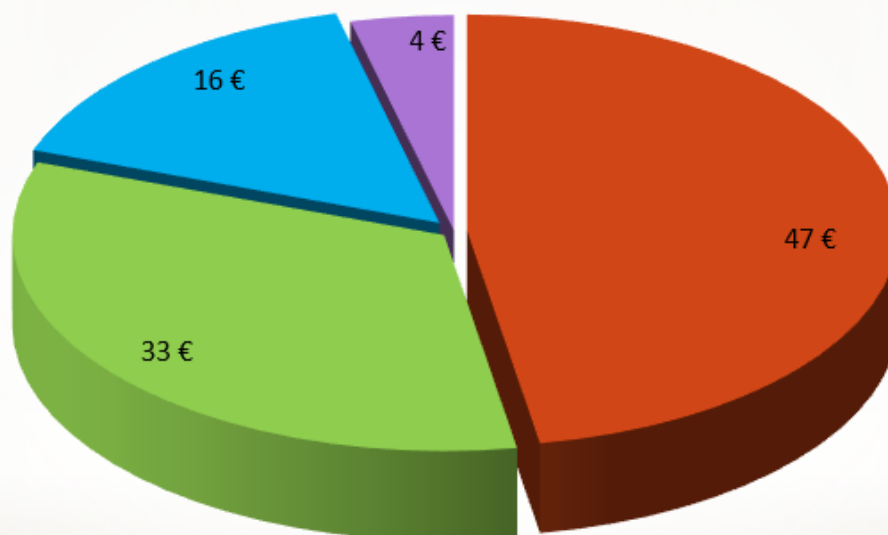


Les dépenses d'équipement 2021

110 839,97 €



Les recettes de fonctionnement 2021 de la commune pour 100 €



■ Impôts et taxes ■ Dotations et subventions ■ Produits des services ■ Produits exceptionnels

Taux des taxes

votées par le Conseil municipal - Augmentation de 1%

Taxes	Taux 2021	Taux 2022
Taxe d'habitation (résidences secondaires)	17,28 % Pas de vote <i>Figé en 2022</i>	17,28 %
Taxe sur le foncier bâti	30,58 %	30,89 %
Taxe sur le foncier non bâti	21,28 %	21,49 %

Les taux sont soumis à des bases. La revalorisation de ces bases est imposée par l'Etat et sera de 4.7 % cette année, dont 3.4 % imposé par la loi de finances 2022.

BIENVENUE À ALICE



La commune est heureuse d'accueillir Alice BRIGNON, 22 ans, habitante d'Etalans, pour remplacer Bernadette MESNIER depuis son départ en retraite.

Elle a définitivement pris ses fonctions le 1er mars 2022. Elle se charge de l'accompagnement du transport scolaire, de l'entretien des locaux mais également de la gestion des locations de l'Espace socioculturel.

Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans son nouvel emploi !

ÎLOT DE SÉNESCENCE

Le projet a vu le jour après la création de la commune nouvelle. Après étude sur le terrain 3 zones ont été retenues sur Charbonnières les Sapins. En plus des contraintes, le choix s'est orienté vers des parcelles difficilement exploitables. Une subvention compense la non exploitation de 30 ans.



ZONE 1 : BOIS SOUS LA ROCHE parcelles : 17, 18, 19, 38 pour une surface de 10,75 hectares (227 arbres d'intérêt biologique ont été recensés).

ZONE 2 : LES GRANGES parcelle : 21 (48 arbres recensés).

ZONE 3 : BOIS DE RESERVE DIT CHEMENOT parcelles : 36, 37 (79 arbres recensés).

Dans toutes ces zones, les arbres sont griffés d'un triangle pointe vers le bas sur le tronc et numérotés à la peinture orange.

Les limites de l'îlot de sénescence sont marquées à la griffe sur les arbres du pourtour, d'un damier oblique.

Des panneaux ont été apposés aux entrées de l'îlot.



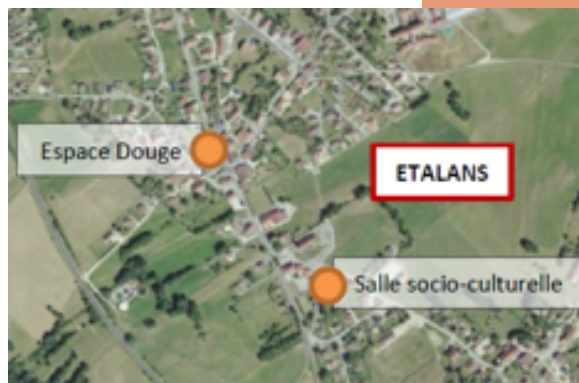
REHABILITATION DES ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Face aux demandes croissantes d'accueil périscolaire, la commune est amenée aujourd'hui à se questionner sur l'implantation et le dimensionnement du service d'accueil méridien et de restauration. L'accueil matin-soir et extrascolaire se fait à l'espace Douge mais celui-ci ne permet plus d'accueillir le service de restauration méridien qui est actuellement assuré dans les locaux de l'espace socio culturel.

Notre commune a missionné le Bureau d'études MP Conseil pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et a constitué un Groupe d'Action Projet pour mener cette réflexion. Ce groupe est composé, du bureau d'études, d'un représentant du département, de la direction de l'école, de la direction de famille rurale, des parents d'enfants utilisateurs des services et d'élus.

En cohérence avec les réflexions du schéma directeur long terme, 3 scénarios sont à l'étude : un bâtiment neuf, une extension adaptation de l'Espace SocioCulturel et une extension adaptation de l'Espace Douge. Le dimensionnement du projet est lié à l'accueil du service méridien avec un potentiel de 100 enfants accueillis (30 maternelles + 70 élémentaires). L'étude normative fait apparaître un besoin en surface de 675 m² utiles soit 840 m² avec les couloirs et autres annexes.

Le chiffrage des travaux ainsi que les potentielles subventions sont en cours d'élaboration. Le scénario retenu sera décidé en Mai 2022, ce qui conduirait à une mise en service potentielle vers début 2025. Nous vous tiendrons informé de l'avancée de ce projet essentiel pour notre commune.



CLUB DE SCRABBLE DUPLICATE

Depuis septembre 2021, s'est créée une nouvelle activité à Familles Rurales : le Scrabble Duplicate.

Il y avait 4 participants en septembre, nous sommes 11 à ce jour.

Comme pour le scrabble classique, il faut former des mots entrecroisés sur une grille. Chaque joueur a son propre jeu, tous les participants jouent en même temps, avec le même tirage de lettres. Il n'y a donc pas de temps d'attente et nous avons les mêmes chances. Le mot marquant le plus de points est retenu.

La plupart des participants ont découvert le scrabble duplicate et apprécient beaucoup cette façon de jouer. Il n'y a pas de compétition, de jugement. Le but est de passer un après-midi ludique, en faisant travailler « un peu » notre cerveau, dans la bonne humeur.

Le groupe se retrouve tous les **mardis de 14h à 16h30** (environ) à la **salle de convivialité vers le stade de foot**.



Renseignements au 06.12.44.41.22



LES INITIATIVES DES ENFANTS



Le 22 février, alors que nous étions à l'accueil de loisirs, nous nous promenions dans le parc de l'espace Douge quand nous avons vu des tonnes de déchets (aluminium, page de livre, pile, carton, canette, verre cassé, sachets alimentaires, etc.). Nous avons donc décidé de tout ramasser et de nettoyer le parc*. Malheureusement il y a souvent des déchets ici. Nous sommes donc allés voir Monsieur le Maire pour lui montrer notre sac-poubelle rempli. Il nous a alors invités à montrer notre photo à tous les habitants d'Etalans.

S'il vous plaît faites attention quand vous vous promenez dans notre beau village, prenez en soin et laissez le propre.

Emma, Évie, Emma et Lucas.

* de la propre initiative des enfants (note de l'équipe d'animation).

ASSOCIATION : LE POULAILLER PARTAGÉ, LA BOÎTE À GRAINES



Vous vous posez encore la question : **Qu'est ce qu'il se prépare à Etalans?**

Et bien voilà encore une belle idée : un collectif d'habitants est en train de préparer **un poulailler partagé**.

Le principe : prendre soin de quelques poules, donner son avis, installer un poulailler.

Vous en avez toujours rêvé! Une petite cotisation à l'année, de petites réunions chaleureuses où se retrouver pour parler poules et mettre en place le poulailler pour accueillir tout ce petit monde, veiller au grain quelques jours par mois.

C'est un projet à prendre en route, ce sera sûrement sur l'espace des jardins partagés.

Prenez contact avec nous ou alors, en discutant un peu avec vos voisins, amis du village. Ceux-ci vous mèneront sûrement vers quelqu'un qui connaît le projet.

Renards et fouines proscrits...

— L'équipe des jardins partagés —

Venez nous rencontrer si vous souhaitez

le mercredi après 17h30 ou le samedi matin 10h-12h

jardinpartagedetalans@gmail.com

C'est juste à coté de l'église.

On aime le jardin et on aime partager, des petits riens et des bons moments, alors on a eu envie de mettre en place **une petite boîte à graines dans la commune à l'espace Douge** juste à coté des livres voyageurs, des graines locales.

Vous pourrez y déposer les graines que vous avez en trop, ou venir y chercher ce petit peu de la magie qui donne une plante. Venez en prendre de la graine ou en donner d'la graine !

DES NOCES DE DIAMANT À ÉTALANS

Dans ce portrait de l'Alliance, nous allons partir à la rencontre de deux habitants de la commune d'Étalans. Il s'agit de Nicole et Michel Patton, résidant au nord du village. Cette année, nous célébrons leurs 60 années de mariage, de bonheur, mais surtout de partage. Mais comment se sont-ils rencontrés ? Remontons le temps !

Le coup de foudre a eu lieu lors du mariage du cousin de Michel et de la sœur de Nicole. En effet, ils ont tout de suite su qu'ils étaient faits l'un pour l'autre. Par la suite, ils ont décidé de se dire OUI ! Leur première demeure fût en Haute-Saône, puis s'en est suivi un périple dans plusieurs villages avant d'arriver à Étalans en 1970.

De cette union sont nés 7 enfants, entre 1962 et 1976. Dans la vie, Nicole était mère au foyer mais aussi nounou, avec la venue de 10 autres enfants au foyer. Quant à Michel, passionné de bricolage, il était fils d'agriculteur, il a commencé à travailler chez Weil à Besançon puis chez Tournier.

Au travers de cet article, nous leur souhaitons un joyeux anniversaire de mariage pour leurs noces de diamant et leur souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur !

Toute cette grande famille s'est retrouvée autour d'un bon repas le 1er mai pour fêter cet événement.



TIERS LIEUX : LA MAISON GRAND

Comment s'est fait l'achat ?

La commune d'Étalans, par son statut, a utilisé son droit de préemption lors de la mise en vente de la maison Grand. Cela dans le but de permettre au projet du Tiers Lieu de pouvoir se concrétiser en ayant un lieu déterminé et sans s'endetter.



Celle-ci a fait appel à l'EPF pour pouvoir porter l'achat de ce bien, sans que cela soit une charge pour la commune. Le bail emphytéotique permet à l'association de pouvoir s'appropriier le bien comme si elle était d'une certaine manière le propriétaire des lieux.

Les loyers déterminés par la commune à l'attention de l'association Tiers lieu permettront une opération nulle pour la commune dans 10 ans.

L'achat du bien pourra être réalisée soit par l'association "La maison Grand" ou par la commune. Le but étant que l'association en devienne la propriétaire.

Vous trouverez les étapes ci-après expliquant le rôle de chacune des parties et le chiffrage.

- L'achat de la maison Grand s'est fait par le biais de l'**EPF du Doubs** (Établissement Public Foncier). Celui-ci a négocié le prix d'achat. C'est lui qui est bailleur pour une gestion transitoire jusqu'à une rétrocession à la commune qui peut avoir lieu au plus tard dix après l'achat.
- La **commune d'Étalans** a fixé le montant du loyer. C'est elle qui règle les frais de portage de 1% (TVA à 20%) à l'EPF. Elle rachètera le bien à l'EPF lors de la rétrocession.
- L'**association Tiers lieu** La maison grand loue le bien à l'EPF pendant 10 ans maximum puis à la commune (bail emphytéotique de 18 ans). L'association assure les travaux, paye la taxe foncière et peut racheter le bien si elle le souhaite.

Qu'est-ce qu'un bail emphytéotique :

Achat du bien : 300 000 € frais de notaire inclus

Frais de portages :

ANNEE 1 : 3 000 €
ANNEE 2 : 3 000 €
ANNEE 3 : 3 000 €
ANNEE 4 : 3 000 €
ANNEE 5 : 4 500 €
ANNEE 6 : 4 500 €
ANNEE 7 : 4 500 €
ANNEE 8 : 4 500 €
ANNEE 9 : 4 500 €
ANNEE 10 : 4 500 €
TOTAL : 39 000 €

Loyers :

ANNEE 1 : 325 €/mois
ANNEE 2 : 325 €/mois
ANNEE 3 : 325 €/mois
ANNEE 4 : 325 €/mois
ANNEE 5 : 325 €/mois
ANNEE 6 : 325 €/mois
ANNEE 7 : 325 €/mois
ANNEE 8 : 325 €/mois
ANNEE 9 : 325 €/mois
ANNEE 10 : 325 €/mois
TOTAL : 39 000 €

- Il est conclu pour une très longue durée (min 18 ans → 99 ans ou plus)
- Il confère au preneur (Tiers-Lieu) un droit réel sur le bien (quasi-propriétaire)
- Permet au locataire améliorer librement le bien en échange d'un faible loyer
- Permet au locataire de sous-louer le bien s'il le souhaite
- Les améliorations du bien bénéficient, en fin de bail, au propriétaire (une clause peut instaurer une indemnité)

PORTRAIT : LES AFFOUAGISTES

Cette technique multi-centenaire est un exemple du partage de la forêt et de ses ressources.

L'affouage est un droit d'usage qui permet à une commune de distribuer du bois de chauffage à ses habitants en échange d'une taxe. Ce bois est issu du domaine soumis au régime forestier. Ce n'est en rien une obligation.

La commission forêt aidée de bénévoles forme une équipe soudée et c'est dans la bonne humeur qu'ils vont arpenter les quelques 50ha de coupes à travers notre forêt pour recenser et estimer les coupes désignées à être exploitées.

La gestion de l'affouage représente un travail important.

Il faut constituer des lots d'égale valeur puis les distribuer aux chefs de dizaine lors d'un tirage au sort en mairie.

Les affouagistes participent à la gestion sylvicole de la forêt communale. En prélevant un certain nombre de jeunes arbres identifiés par le forestier, ils permettent en effet aux autres de mieux se développer. Cette activité leur permet aussi d'apprécier à sa juste valeur le patrimoine de la forêt communale.

Après distribution aux dizaines, chaque affouagiste se met au travail.



Attention, l'exploitation forestière est une activité dangereuse.

Il est nécessaire d'avoir un équipement adapté :

Un casque avec visière et anti bruit, des gants, un pantalon anti coupure, des chaussures de sécurité.

L'affouagiste organise son chantier en fonction des chemins existants, pour préserver le sol. Il façonne son bois pendant l'hiver, en période hors sève pour bénéficier d'une meilleure qualité de bois de feu. Ils sont d'abord sectionnés en morceaux d'un mètre de long pour pouvoir être empilés.

Le saviez vous?

Le stère, l'unité de mesure du bois de chauffage, représente un volume d'encombrement de 1 mètre de large sur 1 mètre de long et 1 mètre de haut. Pour autant, un stère ne représente pas un mètre cube de bois (volume plein), mais plutôt deux tiers à cause des interstices entre les bûches. Ou encore : un mètre cube équivaut en moyenne à un stère et demi (ou un stère = 0,7 m3).



MANIFESTATIONS

FOIRE D'ÉTALANS

AU CENTRE DU VILLAGE (espace Socio-culturel)

LE 15 MAI 2022



Fleurs
Et
Plants



Produits
Du Teroir
Et
Artisanaux

REPAS :

Jambon à la broche/pommes de terre,
salade, comté, glace, café

12€

Réservation auprès des commerçants d'Étalans



Concert des Toads à 11h30



Démonstration de scie musicale
à 11h00

ET A PARTIR DU LUNDI 9 MAI



Manège Enfantin, Château Gonflable,
Auto-tamponneuses,
Casino, Pêche aux Canard, ...

Brocante, vide grenier : dimanche 19 juin 2022, place de la gare, buvette restauration. Comité des fêtes d'Étalans



Fête de la musique : mardi 21 juin, à partir de 18h30, Espace Douge, groupe de musique : Les Toads, restauration : Food Truck. Association Bouge ton école.



Fête nationale : samedi 23 juillet 2022, restauration (poulet, frites, glace) et feu d'artifice. Comité des fêtes d'Étalans



LES LANGUES ÉTRANGÈRES, PAS-À-PAS !

ENGLISH, STEP BY STEP !

=> Leçon 3: Le présent progressif BE + ING

L'objectif de cette leçon est de savoir comment utiliser l'expression de la continuité en anglais. Pour cela, nous allons travailler avec un exemple: « Je suis en train de jouer au football ».

PRONOM	AUXILIAIRE	VERBE	TRADUCTION
I	am	playing	Je suis en train de jouer
You	are	playing	Tu es en train de jouer
He / She / It	is	playing	Il/Elle est en train de jouer
We	are	playing	Nous sommes en train de jouer
You	are	playing	Vous êtes en train de jouer
They	are	playing	Ils/Elles sont en train de jouer

ATTENTION: Exceptions !!!

- quand le verbe se termine par un seul 'e', le verbe en -ING perd son 'e'. Exemple : come > coming
- quand le verbe fait une syllabe ET (il faut que les 2 conditions soient remplies) quand il se termine par 'consonne-voyelle-consonne', on double la consonne finale. Exemple : STOP fait bien 1 syllabe et il se termine par une consonne, une voyelle, une consonne. Au présent en ING, cela donne : STOPPING.



ASTUCE DE CUISINE : POUR VOTRE BARBECUE DE CET ÉTÉ

1.Saumon en papillote : Dans du papier aluminium, mettez des morceaux de filet de saumon ou un filet entier, salez, poivrez et mettez sur les filets du « beurre à escargots » que l'on trouve en rouleau surgelé dans votre magasin puis refermez la papillote.

2.Si le charbon de bois de votre barbecue fait trop de flammes, arrosez les braises avec de l'eau que vous aurez mise dans une bouteille.



ETAT CIVIL

Avis de naissance

Eden SAPONE LAMBERT, né le 1er janvier 2022

Ayman TALIB, né le 04 janvier 2022

Victoire BAQUET, née le 18 janvier 2022

Mia VERDOT, née le 03 février 2022

Dita MAGNIN, née le 07 février 2022

Athis AFFROUN, né le 07 février 2022

Lorraine COLIN, née le 15 février 2022

Gabriel LENTISCO, né le 17 mars 2022



Avis de décès

M. Marcel BOURGON le 30 janvier 2022

Mme Gilberte BONNEFOY épouse PICARD le 11 février 2022

M. Gabriel BRUCHON le 08 mars 2022

M. Michel BOURQUIN le 25 mars 2022



INFOS PRATIQUES

RAPPEL HORAIRES : NUISANCES SONORES

Du lundi au vendredi : 8h30-12h 14h-19h30

Le samedi : 9h-12h 15h-19h30

Le dimanche et jours fériés : 10h-12h



DEMATERIALIZATION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

A partir du 1er janvier 2022, les usagers (professionnels et particuliers) pourront déposer de façon dématérialisée leur dossier d'urbanisme (Permis de Construire, d'Aménager ou de Démolir, Déclaration Préalable et Certificat d'Urbanisme).

La CCPHD a ainsi mis en place un guichet de dépôt unique accessible par Internet dont l'adresse est la suivante :

<https://portesduhautdouds.geosphere.fr/guichet-unique>.



Le dépôt dématérialisé est une nouvelle possibilité offerte aux pétitionnaires et non une obligation. Il reste possible de déposer des dossiers papier. Il s'agit d'un service plus souple, accessible en permanence, sécurisé, permettant de faire des économies puisque aucune impression n'est nécessaire. L'utilisateur est guidé en ligne en cas d'éventuelles erreurs.

A partir de l'année prochaine, l'ensemble des dossiers d'urbanisme traités par la CCPHD, déposés sous forme numérique ou non, seront instruits de façon dématérialisée. L'état des dossiers sera mis à jour automatiquement, permettant de suivre leur avancement pas à pas.

FIBRE : TRAVAUX

Les travaux pour l'installation de la fibre sont en cours au sein du village.

La fibre sera complètement installée d'ici la fin de l'année.

Si vous êtes démarchés par des commerciaux pour la souscription à un abonnement pour la fibre, ne vous précipitez pas.

Attendez la fin de l'installation pour souscrire à un abonnement qui conviendra à vos besoins.



CONTACT

Mairie d'Étalans
3 Rue des Granges
25580 Étalans

France

Téléphone : 03 81 59 21 17

E-mail: mairie@etalans.fr

Site : etalans.com

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14 h - 17 h

Mardi : 10 h - 12 h

Mercredi : 10 h - 12 h

Jeudi : 10 h - 12 h

Vendredi : 14 h - 18 h

1er et 3ème Samedi du mois : 10 h - 12 h